

- Communiqué de presse -

Paris, le vendredi 10 avril 2009
CP/SG/JT/549/09

Le Secrétaire général de la Francophonie appelle au dialogue et au respect de l'Etat de droit en Moldavie

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a exprimé, ce vendredi 10 avril, sa préoccupation suite aux événements survenus en Moldavie à l'issue des élections législatives du 5 avril 2009. Il dénonce les actes de violence perpétrés dans le pays et déplore les pertes en vies humaines qui en ont résulté ainsi que les destructions matérielles consécutives aux manifestations organisées ces derniers jours.

Il invite tous les acteurs à trouver les voies et moyens appropriés à un apaisement durable et à s'opposer fermement à la violence. Abdou Diouf se félicite à cet égard de la démarche du Président moldave demandant à la Cour Constitutionnelle de décider d'un nouveau décompte des suffrages exprimés. Il encourage vivement toutes les parties au dialogue et à la modération et condamne fermement toute manifestation susceptible de porter atteinte à l'Etat de droit et de remettre en cause l'ordre constitutionnel et ce conformément aux dispositions de la Déclaration de Bamako.

Le Secrétaire général de la Francophonie s'engage à appuyer et à s'associer à toutes les initiatives internationales favorisant le dialogue et la réconciliation nationale au service de la paix et de la démocratie dans ce pays membre.

Il affirme la disponibilité de la Francophonie à œuvrer, dans le respect de la Constitution et des lois moldaves, au retour à la stabilité et reste saisi de la question.

L'OIF compte 56 Etats et gouvernements membres, et 14 observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contacts Presse :

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org

Service de communication de la Francophonie : (33) 1 44 37 33 93